MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 7210-0015

AOUT 2025
V0

MATELAS ISOLANT GRAND FROID

Utilisation : personnel militaire des opérations montagne et grand froid

1 - PRESENTATION GENERALE

Le matelas isolant grand froid est destiné à équiper le combattant sur le terrain. Il s'intègre au paquetage grand froid, composé du sac de couchage grand froid, et permet une récupération physiologique optimale dans des conditions météorologiques froides et variées. Il doit apporter un confort pour les phases de repos.

Le matelas isolant grand froid isole le combattant de l'humidité du sol et du froid lorsqu'il est déployé, en toutes saisons et jusqu'aux limites de la zone froide, -33°C. Le matelas isolant grand froid doit être compatible avec le matelas de bivouac (cf FPIH SCA 7210-0007 matelas de bivouac). La combinaison des deux matelas doit permettre d'atteindre -33°C.

Il doit pouvoir être posé sur tout type de sol sans dégradation. Le matelas doit pouvoir être nettoyé à l'aide d'une éponge.

2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

- matelas alliant légèreté, confort et discrétion (composants non bruyants) ;
- masse : < 1,6 kg sans la housse ;
- housse de transport
- isolation du froid en toute saison, jusqu'à -25°C, R value selon la norme ASTM F3340, minimum 6 ;
- matelas hydrofuge ;
- dimension 190 cm, tolérance +10 cm en longueur et largeur de 55 cm, tolérance + 10 cm ;
- kit de réparation fourni avec le matelas ;
- coloris : brun terre de France, vert OTAN ou noir (matelas et housse).

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	*1*
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	*1*
DONNEES LOGISTIQUES	*2*
MARQUAGE ET CONDITONNEMENT	*3*
SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION DU DOCUMENT	*5*

3 – DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION LONGUE : MATELAS ISOLANT GRAND FROID

RAG : *EN COURS DE REFERENCEMENT*

RAD : *EN COURS DE REFERENCEMENT*

NNO : *EN COURS DE REFERENCEMENT*

4 - MARQUAGE ET CONDITIONNEMENT

4.1 - Marquages

Chaque matelas reçoit un marquage qui doit être distinct et **inaltérable** (pas d'étiquette collée) :

- *nom de la société ;*
- *année de fabrication ;*
- *numéro de marché ;*
- *mention « nettoyage avec une éponge ».*

4.2 – Fiche technique

Une fiche technique écrite en français, doit accompagner chaque matelas de bivouac.

La fiche technique indique :

- nom et adresse de la société ;

- la composition des matériaux ;

- la R value selon la norme ASTM F3340 ;

- garnissage ;

- notice d'utilisation.

4.3 - Conditionnement

Tous les emballages et étiquettes nécessaires sont à la charge du titulaire et doivent être conformes à la notice technique interarmées habillement SCA-0000-0002 relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

L'article, avec sa notice, est rangé dans une housse sur laquelle est apposée la raison sociale, le numéro de marché, le numéro de bon de commande et le code à barres correspondant à la RAD.

5 – SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION DU DOCUMENT

Version	Date	Objet de la modification *(description, référence de demande de modification)*
0	08/2025	Création FPIH.

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT Par délégation du directeur Le commissaire chef de 1ère classe Marc [illegible] Adjoint du chef des interventions du soutien « équipement commissariat »	DIRECTEUR DU CIEC		